

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 30 mai, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Plougonver le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BANIEL Pascal (suppléant) ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOSCHER Marine (suppléante) ; BOUCHER Gaëlle ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE DU Pascal (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
CHAPPE Fanny	à CADUDAL Véronique
DUMAIL Michel	à GOUAULT Jacky
GAUTIER Guy	à TALOC Bruno
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
JOBIC Cyril	à SCOLAN Marie-Thérèse
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
PRIGENT Jean-Yvon	à LE COTTON Anne
RASLE-ROCHE Morgan	à BOUCHER Gaëlle
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; BURLOT Gilbert ; HAGARD Elisabeth ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; MANGOLD Jacques ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; SIMON Yvon ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	10
Absents	17

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 24 mai 2023

DEL2023-05-106

BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT
CONVENTION AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT POUR L'ORGANISATION D'UN
CHANTIER FRANCO-ALLEMAND DE JEUNES

Depuis plusieurs années, la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor organise des chantiers franco-allemand sur le site du Conservatoire du littoral de la forêt de Penhoat-Lancerf à Plourivo qui est géré par l'Agglomération. Ces chantiers ont pour objectif de restaurer des routoirs à lin, éléments du petit patrimoine bâti. Ainsi, de 2006 à 2022, 16 chantiers ont été accueillis sur notre territoire.

Un nouveau projet y est proposé cette année du 8 au 15 juillet 2023, avec un hébergement prévu au camping de Kérity à Paimpol. Dans le cadre de ce projet, 14 jeunes de 14 et 18 ans, filles et garçons français et allemands seront accueillis. Les sept allemands s'inscriront de façon individuelle par le biais d'une association allemande. Trois des sept français viennent de zones rurales et isolées. Le groupe sera encadré par trois personnes (direction et animation), qui seront mobilisées huit jours sur cette mission.

Le projet poursuit les objectifs de valorisation du patrimoine local et d'enrichissement culturel de la société locale :

- Participer à la protection et à la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel du site,
- Rendre le patrimoine vivant et accessible à la population locale,
- Mettre en œuvre des actions interculturelles et découvrir une autre culture,
- Acquérir des compétences utiles au développement personnel, éducatif et professionnel,
- Promouvoir les programmes de mobilité internationale auprès des jeunes du territoire.

Pour permettre à la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor d'organiser ce projet, il est proposé que l'Agglomération se positionne comme partenaire dans le cadre d'une convention, en mettant à disposition à titre gracieux des outils manuels et en versant une participation au projet de 2 500 €. A ce titre, une demande de subvention a été adressée à la Région pour obtenir une subvention de 70 % sur ce montant. Le reste à charge pour l'Agglomération est donc de 750 euros.

Jusqu'à l'année dernière, la Région versait en direct sa subvention à la Ligue de l'Enseignement, mais a décidé de pratiquer différemment à compter de cette année.

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- De se prononcer favorablement sur l'organisation du chantier franco-allemand sur le territoire ;
- D'attribuer à la Ligue de l'enseignement une aide représentant le solde du projet, soit 750 € ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat permettant la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Gilbert LE BLEVENNEC